



Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 3 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au sujet du débat sur la santé mentale juvénile à la suite de l'altercation entre deux jeunes filles mineures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Ricardo Marques

Député